Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20260429-2026_04_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15

Présents : M. LE PENHUIZIC Patrice, Maire, Mme EON Laetitia, M. COLLOMB Ludovic, Mme DUBOS Fabienne, M. RETIF Romain, Mme LE GOUHINEC Pascale, M. BRABANT Hugues, COINTARD Morgane, M. LE GAL Fabrice, Mme LE BERRE Caroline, M. DUPARD Thomas, M. LASSAY Dylan, Mme ROUSSELLE Eva-Lou, M. LAYEC Guy.

Date de convocation du conseil municipal : 17 avril 2026

Excusée ayant donné procuration : Madame MORISE Cécile (procuration à Madame LE GOUHINEC Pascale).

Réf : 2026-03-04

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état 1259 MI du Code des impôts sur lequel figurent les aux et le produit attendu pour 2026.

Les taux actuels sont les suivants :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	14.73%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	36.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	51.27 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'augmenter les taux d'imposition en 2026.

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	15.17%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	38.13 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	51.27%

Et charge Monsieur le Maire

- De notifier cette décision aux services préfectoraux.
- De transmettre l'état 1259 MI complété à la Direction Départementale des Finances Publiques accompagné de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

MAIRIE LAUZACH 56190 LAUZACH

Patrice LE PENHUIZIC